PREVAUDIT
Prévention des risques et formation

Qualiopi processus certifié
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PROGRAMME DE FORMATION

Sauveteur Secouriste du Travail

Formation initiale — 2 jours (14 heures)

DURÉE	EFFECTIF	VALIDATION	LIEU
14 heures	4 à 10 participants	Certificat 24 mois	Intra ou salle externe

01 INFORMATIONS GÉNÉRALES

Public visé	Tout salarié, quel que soit son secteur d'activité
Pré-requis	Aucun pré-requis — formation ouverte à tous
Durée	2 jours consécutifs (14 heures de formation)
Effectif	Groupe de 4 à 10 participants
Lieu	Dans les locaux du commanditaire ou en salle externe
Validation	Délivrance du certificat Sauveteur Secouriste du Travail (SST) — valable 24 mois
Intervenant	Formateur SST certifié INRS (sous-traitant certifié)
Financement	Financement possible via OPCO — se rapprocher de votre gestionnaire

02 OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- Situer son rôle de SST dans l'organisation des secours et de la prévention dans l'entreprise
- **Protéger :** analyser la situation, identifier les dangers, mettre en sécurité les personnes
- Examiner la victime pour identifier les signes d'urgence vitale
- Alerter ou faire alerter les secours adaptés avec un message précis et structuré
- **Secourir :** effectuer les gestes de premiers secours adaptés à chaque situation
- Caractériser les risques professionnels dans une situation de travail
- Participer à la maîtrise des risques professionnels par des actions de prévention

03 PROGRAMME DÉTAILLÉ

DOMAINE DE COMPÉTENCE N°1 Intervenir face à une situation d'accident du travail

Cadre réglementaire

- Rôle et obligations légales du SST (Code du travail, art. R.4224-15)
- Responsabilité du SST et limites d'intervention

Protéger

- Analyse de la situation d'accident : identifier les dangers réels et potentiels
- Suppression ou isolement du danger — alerte aux populations et alertes particulières
- Mise en sécurité de la zone

Examiner

- La victime saigne-t-elle abondamment ?
- La victime s'étouffe-t-elle ?
- La victime répond-elle aux stimulations ?
- La victime respire-t-elle normalement ?

Faire alerter ou alerter

- Qui alerter : 15 (SAMU), 18 (pompiers), 112 (numéro européen), 114 (malentendants)
- Comment alerter : message structuré (nature, localisation, nombre de victimes, état, gestes effectués)

Secourir — Gestes face aux situations d'urgence

La victime saigne abondamment	→	**compression manuelle, garrot de fortune**
La victime s'étouffe	→	**5 claques dans le dos, 5 compressions abdominales (Heimlich)**
La victime se plaint d'un malaise	→	**position d'attente, surveillance**
La victime se plaint de brûlures	→	**refroidissement, protection**
La victime se plaint d'une douleur empêchant certains mouvements	→	**immobilisation, ne pas mobiliser**
La victime se plaint d'une plaie non hémorragique	→	**protection, désinfection**
La victime ne répond pas mais respire	→	**PLS (Position Latérale de Sécurité)**
La victime ne répond pas et ne respire pas	→	**RCP, utilisation du défibrillateur (DAE)**

DOMAINE DE COMPÉTENCE N°2 — Contribuer à la prévention des risques professionnels

Rôle du SST dans l'organisation de la prévention

- Situer son rôle de SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise (art. L.4644-1)
- Articulation avec le médecin du travail, le CSE, le référent SST et les acteurs externes (CARSAT, INRS, DREETS, OPPBTP)
- Informer les personnes désignées dans le plan d'organisation de la prévention

Les enjeux de la prévention

- Les accidents du travail et maladies professionnelles : enjeux humains et financiers
- Les acteurs internes : employeur, CSE, référent SST, service de santé au travail
- Les acteurs externes : CARSAT, INRS, DREETS, OPPBTP, médecin du travail
- Les documents obligatoires : DUERP, registre des AT, affichages réglementaires

Mécanisme d'apparition du dommage

- Le modèle de causalité des accidents (enchaînement des causes)
- Identification des causes immédiates, sous-jacentes et profondes
- Les moyens et principes généraux de prévention (art. L.4121-2 du Code du travail)

Caractériser les risques professionnels

- Identifier et caractériser une situation dangereuse dans son environnement de travail
- Distinguer danger, situation dangereuse, événement déclencheur et dommage
- Lien avec le DUERP et le programme annuel de prévention (PAPRIPACT)

Remontée d'information et actions de prévention

- Circuits et outils de remontée d'information vers l'employeur ou le CSE
- Participer à la maîtrise des risques par des actions de prévention adaptées
- Contribuer à la mise à jour du DUERP lors de l'identification d'une nouvelle situation dangereuse

04 MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques illustrés (support visuel, cas concrets)
- Démonstrations pratiques par le formateur certifié
- Mises en situation sur mannequin et matériel de secours réel (DAE de formation)
- Jeux de rôle et exercices en groupe
- Évaluation des gestes par le formateur tout au long de la formation

05 MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluation formative	Exercices pratiques et mises en situation tout au long des 2 jours
Évaluation certificative	Mise en situation finale évaluée par le formateur certifié INRS
Attestation	Certificat SST délivré par l'INRS via l'organisme habilité — valable 24 mois
Feuille d'émargement	Signée par demi-journée (4 demi-journées)

06 ACCESSIBILITÉ

> Toute situation de handicap ou besoin d'adaptation pédagogique doit être signalée lors de l'inscription afin de permettre la mise en place de mesures adaptées. Contact : jean-michel@prevaudit.fr